



LNE

Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin – 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 – Fax : 01 30 69 12 34

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT

DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 12 décembre 2016

N° P163039 - DE/2

et annexe de 5 pages

Matériau présenté par : MARIO SIRTORI SpA
Via Papa Giovanni XXIII, 10
23845 Costa Masnaga (LC) ITALIE

Marque commerciale : SOLE CS / FLEUR DE SEL

Description sommaire :
Composition globale : Tissu 100% TREVIRA CS ignifugé dans la masse
Application : Tissu d'ameublement
Masse : (560 ± 10%) g/m²
Epaisseur : (1,694 ± 10%) mm
Coloris : Vert militaire

Rapport d'essais : N° P163039 - DE/2 du 12 décembre 2016

Nature des essais : Essai au bruleur électrique NF P 92-503 (décembre 1995), essai de propagation de flamme NF P 92-504 (décembre 1995), essai pour matériaux fusibles NF P 92-505 (décembre 1995).
Détermination du classement NF P 92-507 (Février 2004).

Classement :

M1

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P163039 - DE/2 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 6 pages**.

Trappes, le 12 décembre 2016



**Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**

Maxime MAJ

Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 12 décembre 2016

N° P163039 - DE/2

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : MARIO SIRTORI SpA
Date et référence de la commande : Bon pour accord sur devis n° 2016/17361 du 13/10/2016
Producteur : MARIO SIRTORI SpA
Marque commerciale et référence : SOLE CS / FLEUR DE SEL
Composition globale : Tissu 100% TREVIRA CS ignifugé dans la masse
Caractéristiques attestées par le demandeur :
Masse : (550 ± 5%) g/m²
Epaisseur : (1,6 ± 0.2) mm
Coloris : Vert militaire
Caractéristiques déterminées par le LNE :
Masse : (560 ± 10 %) g/m²
Epaisseur : (1,694 ± 10 %) mm
Coloris : Vert militaire

suite du rapport page suivante

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 17/10/2016

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 17/11/2016

4. RESULTATS

4.1. ESSAI AU BRULEUR ELECTRIQUE

4.1.1. DETERMINATION DU MODE LE PLUS DEFAVORABLE

	Epreuve 1				Epreuve 2				Epreuve 3				Epreuve 4			
Sens	Chaîne		Endroit		Chaîne		Envers		Trame		Endroit		Trame		Envers	
Coloris	Vert militaire				Vert militaire				Vert militaire				Vert militaire			
Percement	Oui				Oui				Oui				Oui			
Moment d'inflammation (s)	-				-				20				20			
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	-				-				2				2			
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	-				-				-				-			
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non				Non				Non				Non			
Fluage, chute de gouttes non enflammées	Oui				Oui				Oui				Oui			
Longueur détruite/brûlée (mm)	165				145				175				160			

suite du rapport page suivante

4.1.2. POURSUITE DES ESSAIS AVEC LA CONFIGURATION LA PLUS DEFAVORABLE

	Epreuve 5				Epreuve 6				Epreuve 7				Epreuve 8				
Sens	Trame Envers				Trame Envers				Trame Envers				Trame Envers				
Coloris	Vert militaire				Vert militaire				Vert militaire				Vert militaire				
Percement	Oui				Oui				Oui				Oui				
Moment d'inflammation (s)	20	-	-	-	20	-	-	-	20	-	-	-	20	-	-	-	
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	2	-	-	-	1	-	-	-	2	-	-	-	2	-	-	-	
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	-				-				-				-				
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non				Non				Non				Non				
Chute de gouttes non enflammées	Oui				Oui				Oui				Oui				
Longueur détruite/brûlée (mm)	160				190				155				200				Longueur moyenne 177

Durée d'inflammation \leq 5s	Oui
Longueur moyenne < 350 mm	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non

4.2. ESSAI DE PROPAGATION DE FLAMME

4.2.1. DETERMINATION DU MODE LE PLUS DEFAVORABLE

	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Epreuve 4
Coloris	Chaîne Endroit Vert militaire	Chaîne Envers Vert militaire	Trame Endroit Vert militaire	Trame Envers Vert militaire
Persistance de flamme après le retrait du brûleur ISO 6940	Non	Non	Non	Non
Durée de la persistance maximale pour l'éprouvette (secondes)	0	0	0	0
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 2s pour le matériau	Oui			
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 5s pour le matériau	Oui			
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non

suite du rapport page suivante

4.2.2. POURSUITE DES ESSAIS AVEC LA CONFIGURATION LA PLUS DEFAVORABLE

	Eprouvette 5	Eprouvette 6	Eprouvette 7	Eprouvette 8
Coloris	Chaine Envers Vert militaire	Chaine Envers Vert militaire	Chaine Envers Vert militaire	Chaine Envers Vert militaire
Persistence de flamme après le retrait du brûleur ISO 6940	Non	Oui	Oui	Non
Durée de la persistance maximale pour l'éprouvette (secondes)	0	1,7	1,5	0
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 2s pour le matériau	Oui			
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 5s pour le matériau	Oui			
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non

4.3. ESSAI DE FUSIBILITE

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Coloris	Vert militaire	Vert militaire	Vert militaire	Vert militaire
Chute de gouttes non enflammées	Oui	Oui	Oui	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non
Inflammation de la ouate	Non	Non	Non	Non

suite du rapport page suivante

5. **OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

NEANT

6. **CONCLUSION ET CLASSEMENT**

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

M1

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

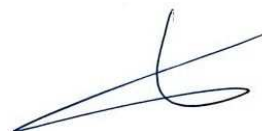
7. **DURABILITE DU CLASSEMENT**

NON LIMITEE A PRIORI

Trappes, le 12 décembre 2016



**Le Responsable du
Département Comportement au
Feu et Sécurité Incendie**



Maxime MAJ

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document